

Chronique aérospatiale

Le 8 octobre 1964, première alerte nucléaire

L'émergence du nucléaire

La seconde guerre mondiale révèle la nécessité de l'arme atomique pour asseoir l'autonomie stratégique et la puissance d'une nation et pour garantir sa sécurité. En France, le 18 octobre 1945, le général de Gaulle crée le Commissariat à l'énergie atomique (CEA). Son retour au pouvoir en 1958 donne l'impulsion décisive pour doter la France de forces nucléaires indépendantes et crédibles, dans la continuité de la décision prise par ses prédécesseurs sous la IV^e République. Un courant favorable au nucléaire s'est développé dans l'armée de l'air, formalisé officiellement par le général Martial Valin au milieu des années 1950. Le vecteur piloté constituant selon lui un instrument d'autonomie institutionnelle et opérationnelle, il déclare qu'« *une nation qui reconnaît l'impossibilité d'avoir un jour ne serait-ce qu'un noyau d'aviation stratégique admet par là-même être une nation secondaire.* ». Le 13 février 1960, la France intègre officiellement le club des puissances capables de développer une bombe nucléaire.



Un Mirage IV-A au décollage

L'armée de l'air effectue la première mission de dissuasion nucléaire

Chargée de mettre en œuvre le vecteur piloté, l'armée de l'air se voit aussi confier la mission de développer la composante balistique stratégique sol-sol sur le plateau d'Albion (1971). Elle devient alors la pièce maîtresse des systèmes de défense français avec le système de missiles mer-sol balistiques stratégiques (MSBS) de la marine. La France est la 3^e armée à mettre en œuvre la trilogie nucléaire, après les États-Unis et l'Union soviétique.

Le vecteur piloté est la première composante de la force nucléaire stratégique déclarée opérationnelle. Il est mis en œuvre au sein des Forces aériennes stratégiques (FAS), dont le commandement est créé le 14 janvier 1964. Le vecteur de l'arme nucléaire sélectionné est le bombardier supersonique *Mirage IV-A*, capable de transporter 70 kilotonnes de charge nucléaire, doté de la bombe *AN-11* et ravitaillé par le *C-135 F*.

La première alerte nucléaire

Le 1^{er} octobre 1964, l'escadron de bombardement « Gascogne » sur *Mirage IV-A* et l'escadron de ravitaillement en vol « Landes » sur *C-135*, installés sur la base aérienne de Mont-de-Marsan, sont déclarés opérationnels. Une semaine plus tard, le 8 octobre 1964, la première prise d'alerte de la dissuasion nucléaire est réalisée par la triade *Mirage IV-A*, *C-135F* et bombe *AN-11*. Cette date marque le début de la permanence opérationnelle aéroportée de la Force de dissuasion nucléaire française.

Aujourd'hui, la composante nucléaire aéroportée française est formée de la triade *Mirage 2000N-Rafale*, *C-135 FR* – qui va rapidement être remplacé par le *Phénix (A330 MRTT)* –, missile *ASMP-A*. L'intégration du nucléaire a exigé un changement des structures de l'armée de l'air, de ses missions ainsi que de sa mentalité. Avec l'entrée dans l'ère du nucléaire, l'armée de l'air s'est soudée autour d'une mission qui constitue le cœur de son identité.

Sous la haute direction de Madame Marie-Catherine Villatoux, docteur et agrégée en histoire, enseignant-chercheur au CREA
Adjudant Fanny Boyer, rédactrice au Cerpa

Centre Études Réserves et Partenariats de l'Armée de l'air – Section rédaction

1 place Joffre 75700 Paris SP 07 – Tél : 01 44 42 80 81

cesa@armedelair.com